Compte rendu de la commission scolaire du 23 janvier 2009

Budget d'investissement et des travaux de l'école élémentaire

La commission propose au conseil municipal d'attribuer pour l'année 2009 :

- La somme de 2448.14 € pour l'achat d'un tableau blanc pour la classe 4, d'un caméscope et d'un logiciel montage pour film.
- Une somme de 900 € pour l'achat exceptionnel d'un logiciel de séances d'ergothérapie pour un élève en grande difficulté.

Budget d'investissement et des travaux de l'école maternelle.

La commission propose au conseil municipal d'attribuer pour l'année 2009 :

- La somme de 3000€ pour l'achat de mobilier et du matériel pédagogique.
- Une somme de 700 € pour l'achat d'un ordinateur : (l'ancien étant HS depuis plus d'un an), son acquisition étant nécessaire pour les inscriptions avec le nouveau système base élèves.

Une demande exceptionnelle est faite à la commission des finances en vue de l'achat de mobilier pour le bureau des ATSEM (somme de 1410 €.)

Ma planète en tête

Le SELEQ 74 organise un concours scolaire pour les classes de CM1 et CM2, sur les plus belles initiatives en faveur de l'environnement. Une demande sera faite à monsieur Duchêne pour inscrire ces deux classes au concours.

Bien vivre ensemble.

« Bien Vivre Ensemble. » est un petit livre de trente pages édité par les éditions PROST expliquant les règles de politesse et de civilité ;il est proposé aux classes du troisième cycle.
La commission donne son accord à sa distribution, seulement si le livre est lu et expliqué en classe
Le coût du livret est de 2 € l'unité.

LE DROIT D'ACCUEIL

La commission prend connaissance du compte rendu de la rencontre entre le ministre de l'éducation nationale et le président de l'AMF sur le droit d'accueil en cas de grève.
L'état aidera les petites communes à constituer un vivier de personnes susceptibles d'être mobilisées par les communes pour assurer ce service d'accueil. Mais il ne nous dit pas quand ni comment.

LE FINANCEMENT DES ECOLES PRIVEES

La commission prend connaissance du texte de loi proposé par le Sénateur Jean-Claude Carle ,en vue de modifier la loi sur la parité du financement entre les écoles primaires publiques et privées.
Tous les conseillers approuvent cette initiative.

Le projet d'agrandissement des écoles

Les élus ont débattu sur le projet de la construction de la salle multi- activités et de son exploitation.

Il en ressort que notre commune a besoin d'une véritable salle polyvalente, ceci pour :

Les associations, les amicales, le club jeunesse et loisirs, les manifestations publiques, les cérémonies officielles, l'éducation physique à l'école …..

Une construction à la norme HQE (pour répondre au problème économique et environnemental du moment), a fait l'unanimité de tous.

LE SELF SERVICE

Madame Sophie Bastard a expliqué aux conseillers la mise en place de l'appel de marché pour l'achat du self service à la cantine. Une délibération devra avoir lieu au conseil municipal de février afin de former une commission des marchés publics. De ce fait, l'installation du self prendra du retard et sera donc mise en place pendant le premier trimestre de la rentrée scolaire 2009 .